

Union Syndicale

UNSA

Finances Publiques



Comité Technique Local du 12 mai 2017

Le nouveau Directeur, M LERAY, a modifié les codes préétablis en nous annonçant sa « liminaire ». Il se donne le temps de la réflexion en ce qui concerne l'ASR (l'Adaptation des Structures du Réseau) : la méthode et le calendrier. Pas de fusion SIP-SIE au 01/01/2018. Il recevra une délégation d'agents de Grésivaudan accompagnée des représentants des personnels le jeudi 8 juin 2017 à 15h.

Il souhaite aussi rencontrer les élus du Grésivaudan après la période de réserve électorale.

Il n'abandonne pas les projets, ne les désavoue pas et se réserve la possibilité de les amender.

Les fusions des SPF (1 et 2, St Marcellin et 3) sont différées pour l'instant après le 01/01/2019.

Une aide, pour le SPF de St Marcellin, est prévue, car le poste est en souffrance.

Approbation du nouveau Règlement Intérieur :

Le projet présenté par la D.G. (Direction Générale) restreint énormément la participation des suppléants du fait du non-remboursement des frais.

L'union syndicale a voté contre car le projet n'est pas modifiable ...

Mise en place d'une caisse unique sur le site de St Marcellin :

Suite à une directive nationale, pour des raisons de sécurité, une caisse unique doit être installée sur les sites le permettant ; la caisse « unique » sera donc installée au niveau de la trésorerie Municipale au 3^e étage, en raison du nombre d'opérations : 3000 en trésorerie, 479 au SIP et 42 au SIE.

Exceptionnellement, le SPF de St Marcellin gardera sa caisse pour des raisons de simplicité.

Cette perspective n'engendrant aucun gain de productivité pour le SIP et le SIE, nous nous sommes abstenus pour le vote...

Modification des horaires d'ouverture de St Marcellin

Même si la formalisation de cette réduction des ouvertures au public (-4h45 dans la semaine) n'a pas été respectée (la signature de tous les agents n'étant pas présente), la réduction des effectifs et l'arrivée d'agents sortant du concours a incité les personnels à modifier les horaires d'ouverture :

avant : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 11h30 et de 13h30 à 16h

à partir du 1^{er} juin : du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45

Nous avons voté pour car nous avons été sensibles à la souffrance des agents

Conditions de Vie au Travail

Le TBVS a été allégé

Le volume d'heures écartées est toujours important et en hausse (les agents ayant un grand sens du service public...)

Présentation du rapport d'activité

Le rapport présenté reste une jolie vitrine à l'intention de nos partenaires ; malgré tout, il a été très synthétisé et reste donc facilement lisible.

Contactez vos représentants en C.T.L.

Titulaires Antoine COUDREAU CFTC	Suppléants Marie Paule ROGOU CFTC
SIP ST Marcellin	Trésorerie La Mure
François Xavier REMY CFTC	Serge BRASSOD UNSA
CFP Grenoble Municipale	Trésorerie Mens
Marie-Anne PARROT CFDT	Josselyn BERNARD CFDT
PTGC Grenoble Sud Isere	2ème BDV